

Chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse .....	219,100
“ Pontiac et Renfrew .....	9,800
“ Québec et Lac Saint-Jean .....	38,440
“ Québec, Montmorency et Charlevoix...	65,600
“ St. Clair Frontier Tunnel Company ...	173,000
“ Témiscouata .....	74,300
“ Mille-Iles .....	10,400
“ Ontario-Ouest et Pacifique.....	189,200
Total.....	<u>\$1,678,196</u>

153. Le montant total des subsides votés par le parlement pour la construction des chemins de fer sur lesquels des paiements ont été faits, s'élevait en octobre 1890, à \$14,537,507 ; de ce montant, la somme de \$7,048,599 avait déjà été payée, laissant \$7,488,908 encore dues. Le montant ci-dessus mentionné de \$14,537,507 avait été voté pour 115 compagnies ; mais comme le 1er octobre 1890, 50 compagnies n'avaient pas encore donné de contrats, il n'est pas probable que le montant entier soit jamais payé. Le nombre de milles qui devaient être construits pour ces subsides était de 3,873. En outre des subsides en argent, des octrois de terres ont été accordés à 18 compagnies dans le Manitoba et le Nord-Ouest, s'élevant à 24,425,333 acres, sur lesquels des patentes ont été émises pour 81,058 acres. La moyenne de l'octroi était de 6,400 acres par mille et le nombre estimé de milles subventionnés de 3,289. En 1886, un emprunt de \$15,000 a été autorisé à une compagnie, sur lequel \$14,725 ont été payées et \$275 sont encore dues. D'après les dispositions d'un acte passé durant la session de 1888, 11,316 tonnes de rails qui avaient déjà servi furent prêtées à sept compagnies différentes d'après certaines conditions.

154. Avant la confédération le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse avait accordé une subvention de \$1,089,674 au chemin de fer Windsor et Annapolis et le gouvernement canadien avait payé \$2,656 au chemin de fer Toronto, Grey et Bruce. Plus tard le gouvernement fédéral se chargea de payer ces sommes.

Subsides  
aux chemins de  
fer votés  
par le par-  
lement.

Total des  
subsides  
payés de-  
puis la con-  
fédération.